



Face aux provocations du gouvernement, le 93 prend ses responsabilités : Pas de rentrée le 22 avril !

Paris, le 15 avril 2024

L'intersyndicale 93 a été reçue avec les organisations nationales par la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Nicole Belloubet, aujourd'hui lundi 15 avril. Après 2 mois de mobilisation et 5 audiences, un zéro pointé en guise de moyens : il n'y aura pas de rentrée le 22 avril en Seine-Saint-Denis !

Alors que l'audience à Matignon, mercredi 10 avril, laissait présager des annonces concrètes en réponse aux revendications de la communauté éducative de Seine Saint Denis, la ministre n'a pris aucun engagement en termes de moyens.

Elle s'est engagée à :

- comptabiliser les élèves allophones dans les effectifs des classes mais sans garantir les moyens en postes et les ouvertures de classe qui devraient en découler ;
- poursuivre le dialogue avec la DGCL (Direction Générale des collectivités locales) pour une éventuelle révision des critères de dotation de l'état aux collectivités pour le bâti scolaire, tout en se dédouanant sur la responsabilité des collectivités locales ;
- faire un effort en termes de postes vie scolaire à la rentrée 2024 sans pouvoir préciser un chiffre plus précis... qu'une dotation de 3 à 50 AED ! Loin des 650 exigé·es, des 320 postes d'AP et des 175 postes de CPE !
- apporter une attention au cas par cas aux collèges qui rencontreraient des difficultés dans la constitution des « groupes de besoins »... loin de notre revendication d'abandon du « choc des savoirs » !
- faire un état des lieux des besoins en personnels psycho-médico-sociaux et AESH et des besoins en remplacement, sans mesures concrètes pour aider au recrutement des personnels manquants !
- à reprendre à plus long terme le chantier de l'attractivité, avec des pistes comme la réforme de la formation initiale, ou par des mesures concernant le logement et la mobilité des personnels... sans engagement sur la consultation des personnels concerné·es !

Concernant l'exigence de 5 000 postes d'enseignant·es, la ministre répond : « Je n'ai pas les moyens » !

Les seules pistes de réflexion ne concerneraient que les collèges, mais rien n'est envisagé pour les écoles et les lycées.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ne répond donc pas aux revendications légitimes des élèves, parents et personnels déterminé·es et massivement mobilisé·es depuis bientôt 2 mois pour un plan d'urgence pour l'école publique en Seine-Saint-Denis et contre le « choc des savoirs ». Il a besoin d'un mois supplémentaire pour affiner ces annonces qui s'avèrent d'ores et déjà insuffisantes ?

Le gouvernement était prévenu : de nouveau il n'y aura pas de rentrée le 22 avril prochain dans les écoles et les établissements de la Seine-Saint-Denis ! Nous appelons les personnels à poursuivre la grève, à participer massivement à la manifestation et à l'assemblée générale qui suivra, et à décider de la poursuite de la mobilisation pour le plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, contre le « choc des savoirs ».